

ISSN 0750 - 1144

# Sauvegarde et Embellissement de LYON

Association loi de 1901  
Agréée au titre L.121-8 et L.160-1 Code de l'Urbanisme

## BULLETIN DE LIAISON

N° 35

FEVRIER 1993

## 1993 : L'OUVERTURE

L'ANNEE 1993 sera, pour SAUVEGARDE et EMBELLISSEMENT DE LYON, une année d'ouverture :

- \* Ouverture par nos visites et conférences ;
- \* Ouverture par nos rencontres avec des associations soeurs, lors de visite, congrès, etc ... ;
- \* Ouverture par notre adhésion, auprès de la Fédération CIVITAS

NOSTRA qui regroupe 27 associations de 24 villes différentes ;

- \* Ouverture par l'envoi, en large diffusion, d'une plaquette de présentation de notre association ;
- \* Ouverture, par notre participation, pour la création à la Maison de l'Environnement.

Ces actions sont menées parallèlement à celles de 1992 et, en particulier, le Chantier "Ecole" dans

l'immeuble 4 rue de Thou du 1er Arrondissement.

Aujourd'hui, la mise en place d'une convention "Cour Traboule" est effective puisqu'une réunion préparatoire a eu lieu avec la Société d'Equipement de la Région Lyonnaise, les propriétaires, les régies d'immeubles et notre association.

J.P. DRILLIEN

## ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 1992

Le 11 décembre 1992, S.E.L. organisa son Assemblée Générale dans les locaux de la Faculté Catholique, rue du Plat.

Mr DRILLIEN, Président, accueillit Mme GEOFFROY, Maire du 5e Arrondissement, Mr BARRY, propriétaire de l'immeuble 5, rue de Thou, et l'ensemble des Membres et sympathisants de l'association.

Il excusa Mme Simone ANDRE, Mrs BARRE, BEGUIN, CAILLET, de LAVERNEE, MERMET, MORTAMET, LUDIN, B. VINCENT, J.M. CHAVENT.

Le Président donna la parole à Mesdames GIRAUD et ROUX-DUPLATRE qui présentèrent respectivement les rapports moral et financier. Ceux-ci furent adoptés à l'unanimité.

Pour 1993, Mr DRILLIEN proposa

outre la continuation des actions en cours, que S.E.L. s'ouvre davantage sur l'extérieur et qu'une plaquette publicitaire soit élaborée.

Il procéda ensuite au renouvellement du Conseil d'Administration : Mrs DUCHER et LUDIN seront inscrits en tant que Membres Fondateurs, les anciens Présidents comme Membres Honoraires.

En outre, les mandats de Mesdames BERNARD, GIRAUD et ROUX-DUPLATRE étaient à renouveler. Mme ROUX-DUPLATRE ne se représentait pas. Le Président présenta la candidature de Mme BERTHET.

D'autre part, Mme BERCHTOLD ainsi que Mr HYTTE (association pour une Maison de l'Environnement) ont été proposés comme nouveaux administrateurs.

L'Assemblée adopta les candidatures à l'unanimité moins une abstention.

Elle ratifia à l'unanimité la proposition de Mr DRILLIEN de conserver le montant de la cotisation à 130 Frs.

Le Président rappela enfin la tenue du prochain Conseil d'Administration le 21 janvier 1993 au 28, rue de la Part-Dieu.

Mr DRILLIEN nous informa de sa participation à PARIS à l'Assemblée Générale de Civitas Nostra. Cette association en fédère une trentaine réparties dans 24 villes. Son nouveau thème d'étude est "le commerce en centre ancien : le fonctionnement des services techniques et les élus".

A ce sujet, Mme GEOFFROY souhaite intervenir : la qualité de vie

dans ces quartiers est à maintenir, le maintien d'une pluralité des activités est une nécessité. Les élus locaux disposent de peu de pouvoir vis-à-vis de la prolifération des restaurants par exemple, si ce n'est par le contrôle d'hygiène. La Préfecture octroie les autorisations pour les établissements de nuit, les licences IV.

Le Président proposa à Mr BARRY de faire le point sur le chantier-école que S.E.L. met en place dans son immeuble. Mr BARRY, parisien aux attaches lyonnaises, eut le "coup de cœur" pour le 5, rue de Thou en 1964 et devint propriétaire. L'inscription à l'inventaire des Monuments Historiques de la cage d'escalier a été l'un de ses soucis et obtenue en 1981. Au cours des ans, et surtout récemment, des dégâts ont été occasionnés dans le bâtiment mais, heureusement, la

cage d'escalier a été préservée. Une "convention-traboule" est à l'étude avec la Ville de LYON.

S.E.L. a, par ailleurs, été contacté par Mr PANSU au sujet d'un ancien atelier de tissage passementerie croix-roussien appartenant à ce jour à la Municipalité. Présent, il nous explique la situation : récemment, en effet, Mme LETOURNEAU, ancienne propriétaire, a alerté l'opinion au sujet de la dispersion en cours des métiers et autres éléments de l'atelier (on les retrouve dans une station de métro, une école maternelle, OULLINS). Mr PANSU reconnaît que la Ville agit dans les meilleures intentions qui soient : montrer au public des symboles du patrimoine lyonnais.

Il semble pourtant qu'une réflexion globale sur le devenir des derniers ateliers et la mise en valeur, pour le

plus grand nombre, de ces objets historiques doit être engagée.

Mrs TASSINARI, HOURS et PER-RIN s'en sont également émus.

Au début de cet automne, Mr NOIR a répondu par une fin de non recevoir au courrier qui lui avait été adressé à ce sujet. Diverses interventions ont permis cependant de prendre rendez-vous pour le mois de janvier.

Mme GEOFFROY souligna alors qu'une équipe avait en effet plus de poids qu'une personne seule.

Mr DRILLIEN remercia Mme GEOFFROY d'être venue et d'être intervenue au nom de la Municipalité.

Il accueillit alors le Père Bernard DEVERT d'"Habitat et Humanisme" venu nous entretenir de l'habitat social.

## LE LOGEMENT SOCIAL UNE INTERVENTION DU PERE B. DEVERT

Ce soir il fait froid. Des personnes sont isolées. Parler du logement social est difficile dans ce contexte. On risque de culpabiliser ou de dédramatiser la situation. L'Abbé Pierre nous rappelle que 400.000 personnes sont mal logées, dans une situation de total désarroi.

Le "permis de vivre" proclamé, demandé il y a quarante ans est toujours d'actualité. Cependant "les meilleurs d'entre nous" se sont engagés dans le logement social dès le lendemain de la guerre. A LYON, la disparition des bidonvilles de Gerland, la transformation de ce quartier en est un exemple. Alors pourquoi cette demande existe-t-elle encore ?

Il s'agit de s'interroger autrement sur la qualité du logement : de poser en effet la question d'une politique sociale du logement, car faire seulement du logement social, c'est assurément enfermer une population.

L'acte de construire (économique, financier) devrait être un acte social et culturel.

Depuis quelques années des orientations différentes sont prises. La L.O.V. (loi d'orientation sur la ville), partie intégrante d'une politique urbaine, existe ; mais la situation politique et surtout économique n'a pas permis l'application des décrets.

Posons-nous la question : comment une ville peut-elle être à visage humain si elle refuse certains visages ?

L'association Habitat et Humanisme existe depuis 5 ans. En centre-ville une restauration a été réalisée : c'est une chance pour les enfants, mais ce sera toujours "l'immeuble des pauvres". Car, que constatons-nous ? Un enfant de la place Bellecour a pu s'ouvrir sur la culture, s'émerveiller à la qualité du beau. L'enfant des quartiers déshérités n'a évidemment pas le même champ culturel. "La ville dont le prince est un enfant".

L'acte de construire est un acte éminemment spirituel c'est-à-dire qu'il peut permettre le passage de l'exclusion à l'intégration (de l'extérieur vers le centre de la ville).

La question de la mixité est posée ;

elle nécessite une concision, un changement. Il faut se parler, écouter pour comprendre.

A la fin de son intervention Mr DRILLIEN souhaita faire une remarque. En centre ville ou à l'extérieur la conception d'un logement est la même. Les logements en loi 48 disparaissent de plus en plus ; le conventionnement durant 9 ans, les locataires s'en vont. La L.O.V. arrêtera-t-elle ce phénomène ? Sans doute non. Il semble, par contre, que la politique de préemption en vu d'un transfert aux sociétés H.L.M. soit bien. Encore faudrait-il que l'Etat s'engage de son côté.

En réponse, B. DEVERT estima que les aides fiscales constituaient un drame.

Il n'y a donc pas de marché libre du logement. La carence de l'Etat est ancienne. L'immobilier est un faible rapport pour les propriétaires privés ; les institutionnels peuvent seuls agir.

Mr DRILLIEN remercia vivement B. DEVERT pour son intervention et invita l'assemblée à prendre un pot.

# REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La réunion du Conseil d'Administration de S.E.L. a eu lieu le 21 janvier 1993 au 28, rue de la Part-Dieu dans le 3e Arrondissement à 18 h 30.

Après le rappel de l'élection au Conseil d'Administration de Mmes BERCHTOLD, BERNARD A.M., BERTHET, GIRAUD et de Mr HYTTE ; Mme ROUX-DUPLATRE est démissionnaire lors de l'Assemblée Générale du 11 décembre 1992, il fut procédé à l'élection du Bureau.

Les résultats sont les suivants :

**Mr Jean-Paul DRILLIEN**  
Président  
**Mme Marielle GIRAUD**  
Secrétaire  
**Mr Henry BERCHTOLD**  
Trésorier

**Colette OLIVERO**  
communiqué

Une association "REAGIR - L'enfant et la Rue" a vu le jour le 20 janvier 1993.

Son but est de "concourir au développement de l'Education à la Sécurité Routière par tous les moyens appropriés et notamment en participant aux Plans Départementaux de Sécurité Routière (P.D.A.S.R.)".

Son Président est René BERTRAND, Secrétaire Général de l'U.C.I.L.

La Directrice de l'Ecole Condé Maternelle et son adjointe font partie du Bureau.

**Renseignements :**  
**78.42.27.65**

**Mr Louis BERNADAC**  
Vice-Président  
**Mr Jacques BONNARD**  
Vice-Président  
**Mr Jean GATEAU**  
Vice-Président  
**Mr André MAYNARD**  
Vice-Président

Par ailleurs, les Commissions spécialisées sont légèrement modifiées :

Urbanisme :  
**Mr André MAYNARD**  
**Mr Louis BERNADAC**

Communication :  
**Mr Jacques BONNARD**  
**Mme Lisette BERCHTOLD**

Accueil, Congrès :  
**Mr Jean GATEAU**  
**Mme Marielle GIRAUD**

Le Président nous donna quelques informations pour l'année à venir :

- Le dépliant publicitaire destiné au plus grand nombre aura pour but d'ouvrir l'association vers l'extérieur.
- Les activités reprennent : la prochaine réunion aura lieu le 11 mars à 18 h 30 à VILLEURBANNE. Monsieur RINALDI nous parlera de la réhabilitation des gratte-ciel. La visite de l'Hôtel-Dieu pourrait avoir lieu le samedi 27 mars.
- S.E.L. reçoit de nombreuses publications disponibles à tous.
- Le projet de réhabilitation de la rue de Thou avance.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la réunion du Conseil d'Administration vers 20 h.

La Secrétaire  
Marielle GIRAUD

## INFORMATION A TOUS LES ADHERENTS

Une visite de l'Hôtel-Dieu de LYON est organisée

**le Samedi 3 avril 1993**

sous la conduite de Monsieur J.G. MORTAMET, Architecte en Chef des Monuments Historiques.

Celui-ci se propose de présenter en particulier les rénovations récentes effectuées dans l'ancien réfectoire des soeurs, dans la salle du grand dôme, et du côté de la maternité.

**Rendez-vous à 10 h du matin devant l'entrée Place de l'Hôpital**

### PROCHAINE REUNION

**JEUDI 11 MARS 1993**  
à 18 h 30

PALAIS DU TRAVAIL  
9, place Lazare Goujon  
VILLEURBANNE

Intervention de Mr RINALDI  
Sujet traité :  
Réhabilitation des gratte-ciel



# A PROPOS DE BELLECOUR

Nous vous communiquons ci-dessous le courrier que S.E.L. a adressé à Monsieur le Maire de LYON le 27 janvier 1993 à propos du ravalement des façades de la place Bellecour.

SAUVEGARDE ET EMBELLEMENT DE LYON

Association loi 1901

agréée au titre L.121.8 et L.180.1 Code de l'Urbanisme

**COPIE**



Monsieur le MAIRE

MAIRIE CENTRALE  
Place de la Comédie  
R.P. N° 1065  
69205 LYON CEDEX

Lyon, le 27 Janvier 1993

Monsieur le Maire,

Notre Association, SAUVEGARDE ET EMBELLEMENT DE LYON, a été choquée en 1992, et nous avons déjà exprimé notre sentiment à deux reprises (\*), par un "raté" dans le ravalement de façades Est de la place Bellecour, site inscrit à l'Inventaire des Monuments historiques.

Nous avons, en outre, la déception de ne pas connaître d'autre réaction plus officielle sur ce sujet.

Nous avons pu noter, en effet, votre intérêt pour un sujet similaire en 1990, concernant la qualité des couvertures d'immeubles. Nous avions d'ailleurs donné notre avis sur ce sujet en son temps (\*\*).

M. Henry CHABERT, quelques temps plus tard, avait d'ailleurs exprimé le souhait d'une meilleure qualité et, plus particulièrement, d'une meilleure cohérence architecturale des projets avec leur environnement, et nous avons pu constater que la couverture de l'immeuble du cours d'Herbouville (création, à postériori, de toitures traditionnelles ...) avait été modifiée.

En conséquence, notre Association souhaite que vous interveniez sur le site classé de Bellecour, image de la Ville de Lyon.

.../...

6. RUE SOCIAL CHEZ LE PRESIDENT : JEAN-PAUL BRILLET - 67 BIP MERLE - 69006 LYON TEL: 78.93.04.52

C'est pour cette raison que nous vous suggérons d'engager un processus permettant, d'une part de corriger l'erreur (à notre avis, fort dommageable) et, d'autre part, d'éviter qu'elle se renouvelle de la sorte.

Nous avons fait des propositions en ce sens en Novembre 92 (\*).

Espérant que nos remarques deviendront réalité.

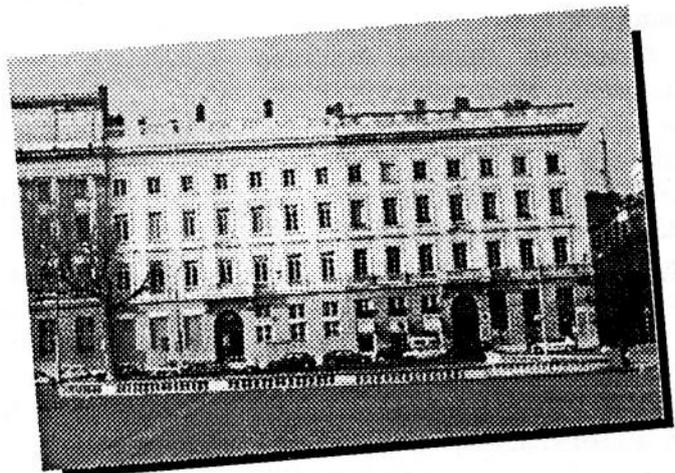
Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Le Président

Jean-Paul BRILLET

Copie : - ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE  
- DRAC  
- CAUE  
- CENTRE PRESQU'ILE

- \*\*\*\*\*
- (\*) ( - Bulletin N° 33 de Mai 1992 ;  
) Encart "L'INCOHERENCE LYONNAISE"  
(  
) - Bulletin N° 34 de Novembre 1992 ;  
( Article "ASSUMER, MAIS COMMENT"  
  
- Bulletin N° 8 de Septembre 1985 ;  
Article "LE RAVALEMENT DES FACADES DE LA PLACE BELLECOUR"
- (\*\*) ( - Bulletin N° 27 de Juin 1990 ;  
) Article "TOITS ET MOI"



# ASSOCIATION SOIERIE VIVANTE

## POUR LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE LYONNAIS DES MÉTIERS DE LA SOIERIE

La nécessité de créer cette association s'est imposée à un groupe de Lyonnais qui ne veulent pas laisser disparaître l'un des éléments les plus importants du patrimoine de leur ville et de leur région.

Il existe à Lyon, à la Croix-Rousse, deux ateliers d'activité à domicile, ayant un caractère historique, l'atelier de passementerie Letourneau, 21 rue Richan, propriété de la Ville de Lyon, et l'atelier de tissage d'étoffes Mattelon, dans la même rue Richan au n° 10, ce dernier faisant l'objet à l'heure actuelle d'une procédure de classement, à la demande de son propriétaire. Il existe, d'autre part, vingt métiers à tisser - dix à bras et dix mécaniques - appartenant à la Ville de Lyon, qui viennent d'être inscrits à l'inventaire des Monuments historiques et qui se trouvent au lycée Diderot, ex-Ecole de Tissage, cours Général Giraud, où ils ne peuvent rester en raison de transformations des bâtiments de cette école, et dont il faudra faire quelque chose. Or, il n'existe, à ce jour, aucun projet municipal d'ensemble concernant ce patrimoine de la soierie.

Pour expliquer la réaction d'un certain nombre de Lyonnais, un événement a servi de catalyseur : en novembre dernier, Madame Letourneau, ancienne passementière, Meilleur Ouvrier de France, nous signalait que son atelier, acheté par la Ville de Lyon en 1982, avec déclaration d'utilité publique, allait être liquidé et son mobilier dispersé. Or, dans la demande d'acquisition présentée au Conseil municipal par le conseiller Michel Noir, apparaissait le projet d'un atelier culturel, ce qui voulait dire la protection de l'atelier et la mobilisation d'un passementier fai-

sant des démonstrations pour les visiteurs, ceux-ci pouvant éventuellement acquérir des échantillons, comme cela se fait au Musée d'Art et d'Industrie de Saint-Etienne. La démonstration de passementerie aurait complété celles qui se font sur métiers à tisser des étoffes et que l'on peut voir à la Maison des Canuts. Madame Letourneau avait d'ailleurs constamment proposé de se prêter à des démonstrations.

Monsieur Caillet, Maire du 4e arrondissement, au cours d'une entrevue le mardi 3 novembre dernier, nous déclara qu'il ne pouvait laisser en souffrance un atelier immobilisé depuis dix ans, et que le Maire de Lyon lui avait donné l'autorisation de disperser tout son mobilier, et notamment les trois imposants métiers. On aurait placé un métier dans une station de métro de la Croix-Rousse, un autre à Oullins, un troisième dans le hall d'entrée d'une école maternelle ... sans compter la dispersion d'éléments moins encombrants comme l'ourdissoir, déjà transporté à la salle des fêtes municipale, les cannetières, la collection des cartons Jacquard et le décor de l'atelier (photos, affiches etc ...).

Ce processus entamé révélerait, de la part des édiles, s'il était poursuivi :

- une méconnaissance de la notion de patrimoine dans l'acceptation qu'on lui donne aujourd'hui, et qui tient compte de l'évolution des idées dans le domaine de l'ethnographie, celle qui consiste à préserver des ensembles ayant d'ailleurs été formulée dans la loi Malraux de 1962, pour ne citer que ce texte fondamental.

Les exigences de la curiosité du

public d'aujourd'hui vont d'ailleurs dans le même sens.

- une absence de réflexion et de suivi, à laquelle on serait obligé d'imputer des décisions aussi discutables que l'installation des métiers dans des lieux où ils ne peuvent fonctionner, et ne peuvent au contraire que se dégrader. Le prétexte allégué de la transformation du local de la rue Richan en logement social étant également discutable, même aux yeux de ceux qui se préoccupent depuis longtemps du problème du logement.

C'est pour tenter d'infléchir l'opinion, celle des administrés comme celle des édiles, que cette association s'est formée. Elle veut obtenir la conservation de ces ateliers, le rassemblement des matériels dispersés, et leur présentation en état de marche, pour maintenir des savoir-faire et faire connaître aux lyonnais et aux visiteurs étrangers ces éléments essentiels du patrimoine régional. Elle demande à la Ville de Lyon d'organiser une réflexion à ce sujet, de faire un projet et de le réaliser, avec l'aide de toutes les organisations et de toutes les personnes intéressées.

H. PANSU

**ASSOCIATION SOIERIE VIVANTE,  
siège provisoire :  
chez Madame Letourneau,  
15, rue de la Corniche  
69004 Lyon.**

# L'ACTUALITE DONT ON PARLE octobre 92 - janvier 93

## LES ORGANISATIONS

- Démission de Christian GELPI, Adjoint chargé du cadre de vie P 28/10
- Région Urbaine de LYON, pôle de rayonnement alternatif et complémentaire LM 21/11 P 23/11
- L'Ecole des Hautes Etudes Urbaines en semi-rentree LF 20/11

## LE PATRIMOINE

- La vie politique du Patrimoine à LYON : "du coup par coup", vue par R. NEYRET P 18/01
- Fouilles archéologiques de la ZAC des Portes de la Guillotière ; découverte d'une faïencerie du XVIIIe siècle 9 à L/Déc.
- Restauration intérieure de l'abbaye Saint Martin d'Ainay 9 à L/Déc.
- Restauration de la flèche Sud de l'église Saint Nizier BMO 10/01
- Réouverture de l'église Notre-Dame Saint Vincent restaurée 9 à L Déc. P 01/12
- Travaux de restauration de la Basilique de Fourvière LM 29/10
- Projet de révision du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Vieux LYON BMO 06/12
- Ravèlement de la façade 37, rue Saint Jean de l'Hôtel du Chamarier BMO 06/12
- Le Palais Saint Jean à l'honneur (expo) P 01/10 LM 22/11
- Grands travaux Palais Saint Pierre BMO 10/01
- La fin de l'Eldorado ? P 24/10 LF 23/10 BMO 01/11
- La fontaine de la Place Antoine Villon 9 à L/Déc.
- Reconstruction du kiosque à fleurs style Second Empire place Bellecour 9 à L/Déc.
- Ouvrage "Cent Monuments reconvertis" de Patrimoine Rhonalpin (Régis NEYRET et Jean-Luc CHAVENT) P 03/01 et 18/01
- Transformation de la barre du 100 cours Lafayette (le respect du Patrimoine moderne ! ? (environ 1960) P 30/11
- Le château de Tourvénon P 16/01

## L'EMBELLISSEMENT

- Une fresque au terminus Gorge-de-Loup de la ligne D du Métro P 20/12
  - L'art dans les sous-sols (parkings) P 16/11
  - Concours des balcons fleuris dans le 9e 9 à L/Déc.
- S.E.L.
- Eclairages
  - Nouveaux monuments lyonnais éclairés ... 9 à L/Nov.
  - Mise en lumière du fort Saint-Laurent (Croix-Rousse), de l'église Saint Joseph, de la Mairie du 4e BMO 01/11
  - Place Antonin Poncet : réalisation d'une fontaine avec mise en lumière BMO 08/11 9 à L/Nov.

## GRANDS PROJETS

- Grands chantiers en panne 9 à L/Nov.
  - Chantier de l'Opéra LM 17/11
  - Cité Internationale : un projet enlisé
- S.E.L.
- La tour suspendue ... LL 06/11 LF 04/12
- S.E.L.
- "Part-Dieu an II", du retard en perspective P 08/01

## PROJETS STRUCTURANTS

- S.E.L.
- Boulevard de l'Europe LF 12/10 LCLE 11/12
  - Boulevard des Etats-Unis P 09/01
  - ZAC "Berthelot - Boulevard de l'Europe" BMO 06/12 et 27/12
  - Boulevard de la Villette - Parking et passage sous esplanade de la gare 9 à L/Nov.
  - ZAC Thiers (derrière Brotteaux) BMO 10/01 P 08/10 MRA 06/11

## AU FIL DES QUARTIERS

- **Vieux LYON**
- Quartier Saint Georges - La piétonnisation du quartier LM 06/11
- La Quarantaine au vert LF 30/11
- **Colline de Fourvière**
- Aménagement du parvis du Lycée Saint-Just BMO 15/11

• **Quartier de Vaise**

- ZAC du "Centre 9" sur le tènement des Blanchisseries Lyonnaises
- Réaménagement du quartier

BMO 15/11 06/12 03/01  
LM 04/11

• **La Duchère :**

30e anniversaire

• **Croix-Rousse**

- Remodelage d'un espace vert, Montée de la Butte
- Aménagement de l'école faisant face à la place de la Croix-Rousse

P 21/10  
LM 23/10 P 26/10

• **Presqu'île**

- S.E.L. - Réaménagement de la rue de la République (Alain SERFATI)
- Place Tolozan : a-t-elle encore une âme ?
- S.E.L. - Place des Terreaux : le déplacement possible de la fontaine
- Place de la Bourse : réaménagement
- S.E.L. - Quai Gailleton - Aménagement Place Antonin Poncet

BMO 10/01 P 04/01 et 15/01  
P 05/11  
LL 24 et 25/10 LM 29/10  
9 à L/Déc;  
P 11/11

• **Brotteaux**

Parc de la Tête d'Or - Construction d'une ourserie

BMO 15/11

• **Guillotière**

- Projets dans le 7e/Comité Intérêt Local
- Place Gabriel Péri : en attendant le CLIP
- Transformation de la "Manu" (Université)

LM 29/10 et 05/11  
P 25/11 et LF 26/11

LM 01/12

• **Gerland**

La Maison de l'eau, bientôt !

LM 23/11

• **Villeurbanne**

- Avenue Henri Barbusse : début de travaux imminent (projet d'Alain MARGUERIT)
  - Quartier du Tonkin
  - ZAC Doua-Salengro
  - Le devenir de la Feyssine (regards européens !)
- P 21/01

P 15/10 LF 19/10 P 05/11 P 05/01  
LM 26/11 P 28/11  
P 07/10  
LM 22/10 et 23/10

• **Vaulx-en-Velin** repensé

LF 14/10

• **Bron**

Les "Puces" au fort de Bron ??

LF 23/10

**DIVERS**

. Le retour des terrains vagues

P 25/11

BMO Bulletin Municipal Officiel

LF Lyon-Figaro

P Progrès

LM Lyon-Matin 9 à L 9 à Lyon

LCLE La Croix L'Evénement

**SAUVEGARDE & EMBELLISSEMENT DE LYON**

<b>Président</b> Jean-Paul DRILLIEN 39, Rue Félix Jacquier 69006 - LYON TEL : 78.93.04.52	<b>Secrétaire</b> Marielle GIRAUD 14, Rue Pierre Corneille 69006 - LYON TEL : 78.52.33.10	<b>Trésorier</b> Henry BERCHTOLD 21ter, avenue général Leclerc 69160 TASSIN LA DEMI LUNE TEL : 78.34.34.17
--	--	---

Adhérez à



**SAUVEGARDE  
ET EMBELLISSEMENT  
DE LYON**

17, rue Sully - 69006 LYON - Tél. 78 93 04 52

<b>COTISATION</b>	
Membre ADHERENT	130F
Membre BIENFAITEUR ou PERSONNE MORALE JEUNE - ETUDIANT	700F 70F

CREDIT LYONNAIS  
Agence Le Parc  
Compte N° 50 145 V



## SAUVEGARDE ET EMBELLISSEMENT DE LYON

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 1992

ANNEXE 93

Membres fondateurs	M. André DUCHER	25 bis, Quai Romain Rolland 69005 LYON	78.37.30.90
	M. Louis LUDIN	111, rue de Sèze 69006 LYON	78.52.06.17
<b>BUREAU</b>			
<b>PRESIDENT</b>	M. J.P. DRILLIEN	39, rue Félix Jacquier 69006 LYON	78.93.04.52
<b>VICE-PRESIDENT</b> Urbanisme	M. André MAYNARD	16, Quai de Jayr 69009 LYON	78.83.63.32
<b>VICE-PRESIDENT</b> Adjoint Urbanisme	M. Louis BERNADAC	170, Bld de la Croix-Rousse 69001 LYON	78.28.46.83
<b>VICE-PRESIDENT</b> Communication	M. Jacques BONNARD	9, Bld de la Croix-Rousse 69004 LYON	78.27.19.73
<b>Adjointe à la</b> <b>Communication</b>	Mme BERCHTOLD	21 ter, Av. Général Leclerc 69160 TASSIN	78.34.34.17
<b>VICE-PRESIDENT</b> Accueil Congrès	M. Jean GATEAU	2, Bld des Belges 69006 LYON	78.93.11.78
<b>TRESORIER</b>	M. Henry BERCHTOLD	21 ter, av. Général Leclerc 69160 TASSIN	78.34.34.17
<b>Secrétaire Générale</b>	Mme Marielle GIRAUD	14, rue Pierre Corneille 69006 LYON	78.52.33.10
	Mme Anne-Marie BERNARD	26, Chemin de Vassieux 69300 CALUIRE	78.23.94.80
	M. Jean-Luc CHAVENT	5, Montée de la Sarra 69009 LYON	78.83.95.00
	M. Pierre FRICAUDET	84, rue Vendôme 69006 LYON	78.52.31.54
	Mlle Madeleine GRASSIS	4, Bld Anatole France 69006 LYON	78.93.03.25
	M. Robert MEUNIER	16, Montée Soeur Vially 69300 CALUIRE	78.23.26.49
	M. Marcel MONTEIL	Le Grépon - 47, Av. Valioud 69110 STE FOY LES LYON	78.25.93.55
	Mlle Corinne BERTHET	9, rue Mathieu Varille 69007 LYON	72.80.01.52
	M. Gérard HYTTE	10, rue de l'Abbaye d'Ainay 69002 LYON	78.37.33.48